

Compte-rendu CTSD du 09 avril 2020

En visio-conférence

La carte scolaire de la rentrée 2020 c'est une rallonge de 1248 postes au national, 160 pour l'Académie de Reims, 25 postes pour la Marne (au lieu des 18 prévus).

En réponse aux déclarations liminaires du FSU et de l'UNSA,

Monsieur L'Inspecteur d'Académie souhaite un cadre d'échanges respectueux, même si on n'est pas d'accord, on est d'abord respectueux des personnes.

L'Inspecteur d'Académie et la Rectrice ont remarqué l'engagement de chacun pour aider les élèves. Chacun fait en sorte que le Service Public continue de vivre. L'état ne se désengage pas en créant 1248 postes.

Les projets d'école sont décalés, la priorité est la préparation du retour, il ne s'agira pas de reprendre le cours du travail du jour au lendemain mais d'accompagner chacun et chacune (collègues et enfants).

Il s'agit de construire une carte scolaire la plus apaisée possible pour ne pas donner d'inquiétude supplémentaire dans cette situation sanitaire particulière.

Pour la rentrée : 6 implantations de GS à 24 (Prieur de la Marne et Clovis Jacquiert à Châlons, Louise de Savoie à Epernay, Tournebonneau à Reims et Fère Champenoise et Saint Amand sur Fion) Seulement 2 retraits sur les 15 prévus dans le rural de moins de 5000 habitants (car accord des maires : Conflans et Motmort), CP/CE1 dédoublés à Provençaux, Galliéni à Reims et Prieur de la Marne à Châlons.

Implantations : Élémentaire Belle Noue à Epernay, Maternelle Gerbault, Maternelle Ravel Franchet, Maternelle Anquetil, Élémentaire Desbureaux, Maternelle Barthou, Provençaux élémentaire à Reims, Conflans sur Seine élémentaire, Frignicourt élémentaire,.

Retraits : Voltaire élémentaire, Mazarin élémentaire, Conflans sur Seine maternelle, Montmort Lucy maternelle, Conflans sur Seine maternelle

Le taux d'encadrement est de 18.12 en Rep+, 18.34 en Rep et 22.74 Hors Rep.

L'Indice de Position Sociale (IPS) détermine la catégorie sociale de l'école, le seuil 25 en Rep et 27 hors Rep est un indicateur de gestion. La Carte Scolaire a été construite en examinant chaque situation, en étant attentifs aux écoles avec un IPS très bas. Car l'IPS est prédictible de réussite scolaire. La fiche IPS du ministère s'échelonne de 45 (deux parents sans emploi) à 140 (par exemple deux parents ingénieurs).

Dans la Marne, en REP+ l'IPS moyen est de 67.79, en REP de 78.5 et hors REP 102.67. L'IPS est calculé chaque année par le Ministère. Il ne faut pas déconstruire une carte prioritaire mais expliquer ses choix, ne pas construire une carte en fonction des IPS mais accompagner les plus fragiles.

Ecole inclusive : Implantation d'Ulis à Charpentier après concertation favorable avec un enseignant titré pour un vrai travail d'équipe.

Plan Villani-Tomassian : Référent math en circo 2 ETP pour 4 territoires dotés : Reims Est, Sud Est, Nord et Châlons Est.

2 fusions après délibération du Conseil d'Ecole et du Conseil Municipal : Avize et Dontrien (couplage avec Saint Hilaire le Petit), les deux écoles 3 et 2 classes avec deux directrices deviennent une école de 5 classes avec $\frac{1}{4}$ de décharge.

Le congrès de l'Ageem aura lieu en 2021 à Epernay, afin d'accompagner au mieux 3 collègues très investies à la préparation, il a été donné un léger temps de décharge supplémentaire : +0.25 Maternelle Pierre et Marie Curie de Vitry le François, +0.17 Maternelle Crayères à Epernay, 0.17 Maternelles Victor Hugo à Châlons.

Augmentation de 0.08 pour passer de 0.25 à 0.33 pour le collègue directeur de l'élémentaire Fère Champenoise.

Il existe des décharges non réglementaires de 1.25 à voir l'année prochaine, l'accompagnement pour la préparation du congrès de l'Ageem est sur une année.

Le cas de la maternelle Pommery (fermeture) sera vu en juin au moment des ajustements pour un ré-équilibre entre Pommery et Yser.

Re-sectorisation des communes d'Anthenais, Cuillé, Jonquery et Violaine qui appartiennent désormais au Grand Reims.

Il reste quelques écoles en vigilance mais une réserve de 6.75 postes.

Réponses aux questions :

Il y a une fiche protocole sanitaire sur le site du ministère et un mail a été envoyé pour expliquer le port du masque.

L'Inspecteur d'Académie échange avec l'IEN ASH sur les formations CAPPEI.

Partenariat avec la Poste en cours de mise en place pour toucher les familles déconnectées. Pas de trajet à l'école pour faire des photocopies.

Continuité pédagogique et nouvelles notions, c'est à l'appréciation de chacun, l'IA renouvelle sa confiance aux enseignants qui connaissent bien leurs élèves.

Seuls les volontaires accueillent les enfants de soignants, le périscolaire prend la relève pour les vacances.

Vacances pour tous, vacances apprenantes la 2^e semaine pour 5 à 10 élèves par classe, à distance et sur la base du volontariat, maximum 6h rémunérées en HS.

